
Objectivation et catégorisation des effets du travail sur la santé chez les moniteurs d'équitation à l'échelle des parcours professionnels

Tanguy Derumaux^{*1}, Emilie Salamero^{*†}, and Philippe Terral^{*}

¹Centre de Recherche Sciences Sociales Sport et Corps – Université Toulouse III - Paul Sabatier : EA7419, Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées – France

Résumé

Au sein de la filière équine, le métier de moniteur d'équitation jouit d'une perte d'attractivité et connaît un fort turn-over (Slimani, 2014). Les moniteurs d'équitation font face à des conditions d'emploi précaires et à des conditions de travail exigeantes susceptibles de dégrader leur santé, et pouvant expliquer le phénomène d'abandons précoces du métier. Toutefois, certains moniteurs d'équitation maintiennent leur activité professionnelle, ce qui questionne le chercheur quant à la manière dont leur santé et leur travail se façonnent réciproquement au cours du parcours professionnel (Hélaridot & al, 2019).

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat menée en sociologie, et hébergée au sein du programme ANR " *Soutenabilités physique et psychique du travail. Vulnérabilisation, transitions et modes d'accompagnement* ". Elle analyse plus particulièrement les formes de dégradation de la santé physique et psychique (Bouffartigue & al, 2010) des moniteurs en tenant compte des configurations professionnelles (statut(s), forme organisationnelle du travail, etc.) et privées.

Les données ont été recueillies par entretiens auprès de moniteurs d'équitation (n=40), endossant parfois le rôle de dirigeant d'exploitation, essentiellement dans la région Occitanie. Les principaux résultats montrent que les atteintes à la santé physique, souvent normalisées par les moniteurs d'équitation, ne constituent pas des événements de santé au sens développé par Testenoire (2014). La perception des atteintes à la santé physique, produites principalement par la réalisation de tâches d'entretien agricole et par le travail sur et autour du cheval, est redéfinie sous la forme d'usure corporelle (Crasset, 2014). Dans un milieu professionnel à l'économie précaire, l'activité professionnelle se réalise au rythme des animaux et des clients : la disponibilité temporelle apparaît alors comme une norme professionnelle morale (Prairat, 2019), au point de ne pas concevoir de s'arrêter de travailler. La redéfinition des atteintes à la santé physique sous la forme d'un processus d'usure, permet alors aux moniteurs de minimiser voire de dénier les altérations à leur santé physique, et de continuer à travailler. Ensuite, les atteintes à la santé psychique inhérentes au travail relationnel (cavaliers et leur famille, entre moniteurs, entre moniteur et employeur, etc.), à la gestion administrative et économique des structures, à la gestion des équidés ou encore au rythme de travail n'épargnent pas non plus les moniteurs. Ces atteintes à la santé psychique sont localisées (stress généré par un conflit humain par exemple) ou sédimentées dans le temps (stress chronique tributaire de la gestion de la santé des chevaux par exemple).

*Intervenant

†Auteur correspondant: emilie.salamero@univ-tlse3.fr

Mots-Clés: moniteurs d'équitation, santé psychique, santé physique, parcours professionnels